

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
6 mai 2025**

PUBLIE LE : 19 MAI 2025

Délibération n°250506-4 : Convention de mécénat HÉRÈS concernant le projet commun d'une exposition patrimoniale au musée consacrée aux maisons de plaisances

L'an deux mille vingt-cinq, le six mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le trente avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 6 MAI 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

ABSENTS EXCUSES

Pouvoirs :

- Monsieur Stéphane PIHIER donne pouvoir à Madame Florence ESNAULT

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur du Pôle culturel et sportif d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
Délégués présents	:	7
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	8

OBJET : CONVENTION DE MECENAT HERES CONCERNANT LE PROJET COMMUN D'UNE EXPOSITION PATRIMONIALE AU MUSEE CONSACREE AUX MAISONS DE PLAISANCES

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le souhaite du Musée de Louveciennes / Marly-le-Roi et la société Hérès, représentée par Louis-Joseph LAMBOROT dénommé « le Mécène » d'organiser conjointement une exposition patrimoniale intitulée « *Maisons de plaisir des environs de Paris, de Louis XIV à Napoléon III* », à compter du 11 avril 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité de signer, dans ce cadre, une convention de mécénat ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE l'objectif commun de projet d'organisation d'une exposition patrimoniale au musée de Louveciennes-Marly, consacrée aux Maisons de plaisir des environs de Paris de Louis XIV à Napoléon II ;

APPROUVE la convention de mécénat y afférent ;

AUTORISE la Présidente à signer ladite convention avec la Société HERES.

Fait à Marly-le-Roi, le **19 MAI 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **19 MAI 2025**

Pour Extrait Conforme

José DESTANG
Secrétaire de séance

Emmanuelle Rampazzo
Présidente du Syndicat Intercommunal